F N E G E

Fondation Nationale pour l'Enseignement

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

UNION FIDUCIAIRE DE PARIS

Société d'expertise comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France & Société de commissariat aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Paris
Siège : 2 rue de Phalsbourg | 75017 PARIS | Tél. : + 33 1 47 66 58 20 | www.ecovis.fr
S.A. au capital de 76 000 Euros | RCS PARIS 612 000 836 | APE : 6920Z

ECOVIS International, a network of independent tax advisors, accountants, auditors and lawyers, operating in more than 70 countries worldwide.
ECOVIS International is a Swiss association. Each Member Firm is an independent legal entity in its own country and is only liable for its own acts or omissions, not those of any other entity.
ECOVIS France is the French member firm of ECOVIS International. ECOVIS France is part of ECOVIS International ® network of firms.
ECOVIS International ® is a member of Forum of Firms, an independent association of international networks that perform international audits.

As member, ECOVIS International ® is required to implement and monitor quality control standards that Forum has prepared and makes an annual declaration stating that its members adhere to Forum's high standards.

F N E G E

Fondation Nationale pour l'Enseignement

2, avenue Hoche

75008 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux administrateurs de la Fondation FNEGE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la fondation FNEGE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821.53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas

échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des

événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 17 avril 2024

UNION FIDUCIAIRE DE PARIS
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

Emmanuel Magnier
Associé

COMPTES ANNUELS

en euros

FNEGE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Bilan au 31/12/2023

2 Av. HOCHE
75008 PARIS

SIRET : 78485555300029 NAF : 9411Z

Sommaire

Dossier - page de garde	1
Sommaire	2
BILAN	
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
COMPTE DE RÉSULTAT	
Compte de résultat	5
Compte de résultat (Suite)	6
ANNEXE	
Présentation de la FNEGE	7
Règles et méthodes comptables	8
Autres informations	10
Etat des immobilisations	11
Etat des amortissements	12
Etat des provisions et dépréciations	13
Etat des créances et dettes	14
Charges à payer et produits à recevoir	15
Produits et charges constatés d'avance	16
Variation des fonds propres art.431-5	17
Honoraires des commissaires aux comptes	18
Ventilation des ressources d'exploitation	19
Effectif moyen	20

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles	121 867	121 864	3	3
Immobilisations incorporelles en cours	50 000		50 000	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	161 550		161 550	161 550
Constructions	1 453 952	1 081 862	372 090	420 555
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	521 953	409 301	112 652	52 738
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 341		2 341	2 341
TOTAL I	**2 311 664**	**1 613 027**	**698 637**	**637 188**
Comptes de liaison **II**				
Actif circulant				
Stocks et encours	22 362		22 362	
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	568 276	98 461	469 816	544 013
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	216 027		216 027	327 090
Valeurs mobilières de placement	3 464 169	74 817	3 389 351	3 403 581
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	226 901		226 901	350 692
Charges constatées d'avance	248 619		248 619	185 910
TOTAL III	**4 746 354**	**173 278**	**4 573 076**	**4 811 286**
Frais d'émission des emprunts **IV**				
Primes de remboursement des obligations **V**				
Écarts de conversion actif **VI**				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	**7 058 018**	**1 786 305**	**5 271 713**	**5 448 474**

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2023	31/12/2022
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	2 778 366	2 667 839
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	-17 491	110 527
Situation nette	**2 760 876**	**2 778 366**
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
TOTAL I	**2 760 876**	**2 778 366**
Comptes de liaison **II**		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL III		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	32 678	29 202
TOTAL IV	**32 678**	**29 202**
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	175	
Emprunts et dettes financières diverses	6	1 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 237 744	1 254 762
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	334 940	383 116
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	46 907	219 568
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	858 387	782 459
TOTAL V	**2 478 159**	**2 640 906**
Écarts de conversion passif **VI**		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	**5 271 713**	**5 448 474**

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	1 104	
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	2 987 066	3 211 840
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 202 562	1 397 048
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	481 269	29 067
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	115 252	25 353
TOTAL I	**4 787 252**	**4 663 308**
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	4 735	3 866
Variation de stocks	-22 362	
Autres achats et charges externes	2 008 017	1 982 186
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	43 237	50 104
Salaires et traitements	1 093 133	1 111 715
Charges sociales	495 074	501 898
Dotations aux amortissements et dépréciations	171 620	150 250
Dotations aux provisions	32 678	
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	1 009 249	715 013
TOTAL II	**4 835 380**	**4 515 032**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**-48 128**	**148 276**
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	43 211	28 514
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		7 000
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	124 418	17 834
TOTAL III	**167 630**	**53 349**
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	35 761	39 056
Intérêts et charges assimilées	1 088	2 323
Différences négatives de change		365
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	105 788	20 728
TOTAL IV	**142 638**	**62 472**
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**24 992**	**-9 123**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**-23 136**	**139 153**

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)		31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion		3 631	605
Sur opérations en capital		2 216	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
TOTAL V		**5 847**	**605**
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion		202	28 916
Sur opérations en capital			313
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
TOTAL VI		**202**	**29 230**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		**5 645**	**-28 625**
Participation des salariés aux résultats	**VII**		
Impôts sur les bénéfices	**VIII**		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)		**4 960 729**	**4 717 261**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)		**4 978 220**	**4 606 734**
EXCÉDENT OU DÉFICIT		**-17 491**	**110 527**

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Annexe

Présentation de la FNEGE

Missions de la FNEGE

Créée en mai 1968, la FNEGE a pour mission depuis l'origine de contribuer au développement de l'enseignement supérieur de gestion français. Au travers de ses actions, la fondation a également largement favorisé le développement de la recherche en sciences de gestion.

Aujourd'hui, son objectif principal demeure d'apporter son soutien à l'ensemble des établissements membres, de promouvoir leurs activités et d'aider à la progression des connaissances en management ainsi qu'à leur diffusion auprès de tous les publics, et en particulier les entreprises.

Lieu unique en France

La Fondation est un lieu unique d'échanges privilégiés entre les institutions publiques et privées, les Universités, les Ecoles Universitaires de Management (IAE), les Grandes Ecoles de Management et les entreprises. Elle fédère plus de 5000 enseignants-chercheurs en sciences de gestion. Le conseil d'administration de la FNEGE est composé de représentants des pouvoirs publics, d'entreprises et des établissements. Son président est Jean-Marc JANAILLAC et son Délégué général est Jérôme CABY.

Ses actions

La FNEGE offre une large gamme de services aux établissements d'enseignement supérieur de management, aux enseignants-chercheurs, aux associations scientifiques, aux étudiants et aux entreprises, en France et à l'international.

Ses actions en 2023 sont présentées dans le rapport d'activité 2023 selon différents pôles :

- Enseignement recherche
- Publications et évaluation
- International
- Entreprises
- Communication et représentation institutionnelle
- PEPITE France

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 5 271 713 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -17 491 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

NEANT

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture.

NEANT

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- Logiciels 3 à 4 ans,
- Constructions 30 ans,
- Agencements et aménagements 10 ans,
- Mobilier de bureau et informatique 3 à 6 ans,
- Mobilier 10 ans.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont constatés sous forme de provision.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 67 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de l'entité (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques de l'entité, hypothèse de progression de la masse salariale de 2.50%, taux de rotation prévisionnel du personnel de 1%, et taux de charges sociales 40%,
- taux d'actualisation retenu à 3.60% (inflation comprise).

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 32.678 euros.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun. Toutefois, certaines activités lucratives font l'objet d'un secteur distinct lucratif soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun. La répartition du compte de résultat relatif à ces opérations fait l'objet du tableau particulier ci-dessous.
Sur le secteur lucratif la FNEGE possède un déficit fiscal reportable de 401 853 € au 31 décembre 2023, après imputation du bénéfice fiscal de 2023.

	Secteur lucratif	Secteur non lucratif
Produits d'exploitation	3 449 070	1 338 182
Résultat avant impôts	137 295	- 154 786
Impôt sur les sociétés	0	0
Résultat net	137 295	-154 786

Autres informations

Le conflit Russie/Ukraine a conduit à des impacts significatifs sur les activités et l'économie de notre pays.
A ce jour aucun impact n'est à signaler sur les activités et les comptes annuels de la FNEGE.

Etat des immobilisations

CADRE A		Valeur brute en début d'exercice	Augmentations Réévaluation de l'exercice	Augmentations Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		346 972		50 000
TOTAL		**346 972**		**50 000**
Terrains		161 550		
Constructions :	- Sur sol propre	1 453 952		
	- Sur sol d'autrui			
Installations :	- Générales, agencements et aménagements constructions			
	- Techniques, matériel et outillage			
	- Générales, agencements et aménagements divers	318 713		54 022
Matériel :	- De transport			
	- De bureau et informatique, mobilier	118 632		30 587
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL		**2 052 847**		**84 608**
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :	- Participations			
	- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières		2 341		
TOTAL		**2 341**		
TOTAL GÉNÉRAL		**2 402 161**		**134 608**

CADRE B		Diminutions Virement	Diminutions Cession	Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival. Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Autres postes d'immobilisations incorporelles			225 105	171 867	
TOTAL			**225 105**	**171 867**	
Terrains				161 550	
Constructions :	- Sur sol propre			1 453 952	
	- Sur sol d'autrui				
Installations :	- Gales, agencts et aménagt. const.				
	- Techniques, matériel et outillage				
	- Gales, agencts et aménagt. divers			372 735	
Matériel :	- De transport				
	- De bureau et informatique, mobilier			149 219	
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés					
TOTAL				**2 137 456**	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres :	- Participations				
	- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				2 341	
TOTAL				**2 341**	
TOTAL GÉNÉRAL			**225 105**	**2 311 664**	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	346 969		225 105	121 864
TOTAL	**346 969**		**225 105**	**121 864**
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre	1 033 397	48 465		1 081 862
Constructions : - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers	290 406	6 500		296 906
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	94 201	18 195		112 396
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	**1 418 004**	**73 159**		**1 491 163**
TOTAL GÉNÉRAL	**1 764 973**	**73 159**	**225 105**	**1 613 027**

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
Constructions : - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES			**REPRISES NON VENTILÉES**			**TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ**	

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées					
Provisions pour :	- Reconstitution des gisements				
	- Investissements				
	- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour :	- Litiges				
	- Garanties données aux clients				
	- Pertes sur marché à terme				
	- Amendes et pénalités				
	- Pertes de change				
	- Pensions et obligations				
	- Impôts				
	- Renouvellement des immobilisations				
	- Gros entretien et grandes révisions				
	- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges		29 202	32 678	29 202	32 678
TOTAL II		**29 202**	**32 678**	**29 202**	**32 678**

Nature des dépréciations		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations					
Immobilisations :	- Incorporelles				
	- Corporelles				
	- Biens reçus par legs ou donations				
	- Titres mis en équivalence				
	- Titres de participation				
	- Financières				
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients		419 448	98 461	419 448	98 461
Sur créances reçues par legs ou donations					
Autres provisions pour dépréciation		39 056	74 817	39 056	74 817
TOTAL III		**458 504**	**173 278**	**458 504**	**173 278**
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		**487 706**	**205 956**	**487 706**	**205 956**
Dont dotations et reprises :	*- D'exploitation*		98 461	419 448	
	- Financières		74 817	39 056	
	- Exceptionnelles				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	2 341		2 341
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux	107 800	107 800	
Clients, usagers et comptes rattachés	460 476	460 476	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	1 320	1 320	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 425	6 425	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	24 717	24 717	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	1 446	1 446	
Divers	6 000	6 000	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	176 120	176 120	
Charges constatées d'avance	248 619	248 619	
TOTAL	**1 035 264**	**1 032 923**	**2 341**

Dettes		Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
			Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :	- A 1 an max. à l'origine				
	- A plus d'1 an à l'origine	175	175		
Emprunts et dettes financières diverses		6	6		
Fournisseurs et comptes rattachés		1 237 744	1 237 744		
Dettes des legs ou donations					
Personnel et comptes rattachés		77 381	77 381		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux		102 785	102 785		
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée		149 258	149 258		
Autres impôts, taxes et assimilés		5 515	5 515		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Confédération, fédération, union, associations affiliées					
Autres dettes		46 907	46 907		
Produits constatés d'avance		858 387	858 387		
TOTAL		**2 478 159**	**2 478 159**		

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2023	Exercice clos le 31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	761 789	602 540
Dettes des legs ou donations		
Dette fiscales et sociales	68 597	70 011
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	42 046	174 881
TOTAL	872 432	847 432

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2023	Exercice clos le 31/12/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	97 566	99 648
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	141 830	241 725
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	239 396	341 373

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le 31/12/2023	Exercice clos le 31/12/2022
Produits :	- D'exploitation	858 387	782 459
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
	TOTAL	**858 387**	**782 459**

Charges constatées d'avance		Exercice clos le 31/12/2023	Exercice clos le 31/12/2022
Charges :	- D'exploitation	248 619	185 910
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
	TOTAL	**248 619**	**185 910**

Variation des fonds propres art.431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	2 667 839	110 527			2 778 366
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
- dont réserves des activités sociales et médico sociales					
Report à nouveau					
- dont report à nouveau des activités sociales et médico sociales					
Excédent ou déficit de l'exercice	110 527	-110 527		17 491	-17 491
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico sociales					
Situation nette	**2 778 366**			**17 491**	**2 760 876**
Dotations consomptibles					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
TOTAL	**2 778 366**			**17 491**	**2 760 876**

Commentaires : néant

Honoraires des commissaires aux comptes

Type d'honoraires	Montant
Contrôle légal des comptes	13 200
Conseils et prestations de services	
TOTAL	13 200

Commentaires : néant

Ventilation des ressources d'exploitation

Libellé	Montant 2023
Agires	53 330 €
Annonces	28 200 €
Autres produits	659 973 €
Programme Pe?pite	1 176 885 €
Programmes internationaux	713 891 €
Publications Me?dias	189 044 €
Score d'impact	156 325 €
Score IAE	610 706 €
Séminaires - formations	42 623 €
Taxe d'apprentissage	45 682 €
Test et annales	1 110 593 €
Total général	**4 787 252 €**

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	10	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	8	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat	6	
TOTAL	**24**	

Commentaires : néant